

Le Kurdistan entre divisions et rêve d'unité

Cyril Roussel

▶ To cite this version:

Cyril Roussel. Le Kurdistan entre divisions et rêve d'unité. Questions internationales, 2020. halshs-03046908

HAL Id: halshs-03046908 https://shs.hal.science/halshs-03046908

Submitted on 8 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Kurdistan entre divisions et rêve d'unité

Cyril Roussel est géographe, chercheur CNRS au sein de l'Ifpo (Institut français du Proche-Orient) antenne d'Erbil (Irak). Il travaille en Irak et en Syrie sur les questions de frontières, de territoires et de mobilités forcées.

Résumé : Malgré certains traits culturels communs entre les habitants originaires des confins montagneux entre Turquie, Iran, Irak et Syrie, le Kurdistan n'a jamais pu devenir un Etat. A cheval sur une des lignes de faille de la tectonique géopolitique mondiale, mais aussi victime de leurs propres divisions internes, instrumentalisées allègrement par les puissances régionales, les Kurdes n'ont pas les cartes en main pour forcer le destin qui pourrait les conduire vers une indépendance complète. Les territoires qu'ils parviennent difficilement à contrôler demeurent des zones autonomes au statut négocié au cas par cas avec les Etats centralisés de la région.

Représenter le Kurdistan pose un problème, car il n'existe pas une définition admise par tous. À quelle échelle se place-t-on ? Comment représenter le peuplement kurde sans masquer la mixité communautaire dans certains secteurs ? Où sont les limites du territoire kurde et sur quels critères s'appuie-t-on ? Comment régler la problématique des déplacés kurdes victimes de politiques diverses d'arabisation ou d'éradication ? Comment définit-on la kurdicité et qui en fait partie ?

Plus simplement, le Kurdistan n'a jamais fait l'objet d'un processus juridique de reconnaissance internationale. Dans ces conditions, des visions politiques et partisanes, toujours subjectives, cherchent à s'imposer. Plus encore, des expériences politiques originales tentent d'exister – comme en Syrie – malgré l'inertie de la diplomatie internationale et la posture irrédentiste, au Moyen-Orient, des pouvoirs centraux qui s'opposent à tout processus d'autonomie de la part des Kurdes.

1. Du mythe du « Grand Kurdistan » à l'impossible Etat kurde

Les régions du Moyen-Orient peuplées par les Kurdes ont servi de zones d'influence et de passage entre grands empires durant les siècles qui ont suivi les conquêtes arabes puis turques. Habitants des contrées montagneuses à cheval entre l'Asie Mineure, le Caucase, la Perse et le croissant fertile arabe, les Kurdes forment depuis longtemps un peuple « aux frontières ». En marge des empires, jamais les Kurdes n'ont réussi à se structurer en une entité politique cohérente, suffisamment forte pour résister aux forces centripètes qui émanaient de Damas, Bagdad, Istanbul ou Téhéran.

Au Moyen-Age, ils étaient, d'après les historiens, structurés en organisations claniques ou tribales, au sein desquelles des chefs tribaux dominaient de petites principautés indépendantes les unes des autres. Cet état de fait constitue, à cette époque, le facteur majeur de la fragmentation territoriale du Kurdistan, phénomène qui, de nos jours, semble se répéter. Ainsi, les Kurdes n'ont jamais formé une « super-tribu » unie. Ils n'ont en effet jamais élaboré de mythes fondant leur origine à partir d'un ancêtre unique, duquel descendrait l'ensemble des clans composant « la Communauté », légitimant ainsi leur unité sociale.

L'organisation sociale, fractionnée, est composée de groupes lignagers sans relations de parenté immédiate entre eux, chaque lignage pouvant se trouver en situation d'opposition, de conflit ou d'alliance avec les autres. Dans ces conditions, cette structure socio-politico-

organisationnelle plurielle n'a pas permis la constitution d'un territoire commun aux Kurdes dans l'espace qu'ils occupaient.

Territorialement, plusieurs Kurdistan-s émergent de l'histoire passée. A partir du XVIe siècle, tout processus de construction politique d'un territoire commun aux Kurdes devient impossible à mettre en place dans la mesure où ils se retrouvent, et ce pour longtemps, divisés par la plus ancienne et durable frontière du Moyen-Orient : celle entre l'empire Safavide et l'empire Ottoman. Elle perdure de nos jours entre Turquie/Iran et Irak/Iran. Privés d'actes fondateurs et d'une histoire commune, les Kurdes n'ont pas réussi, malgré des éléments culturels communs, à construire ensemble une dynamique globale d'appropriation territoriale derrière un projet identitaire et politique.

Culturellement, la langue kurde, qui seule pourrait constituer indéniablement un vecteur d'unité, n'a jamais pu s'unifier, les dialectes étant réparti en plusieurs groupes ¹. Ainsi, un Kurde du nord du Kurdistan – actuelle Turquie –, qui entre dans l'actuel Irak, ne sera pas compris dans la majeure partie du Kurdistan irakien. Cette diversité linguistique n'a toutefois pas constitué un obstacle à l'émergence au sein de plusieurs partis politiques nationalistes de l'idée d'un « Grand Kurdistan » en tant que rêve politique.

Au début du XX^e siècle, période à laquelle se structure le nationalisme kurde, l'unité fantasmée d'un grand territoire kurde n'existe que sous la forme d'une représentation chimérique, compte-tenu de la réalité géopolitique qui s'impose lors de la dislocation de l'Empire ottoman. L'espace de peuplement kurde issu des décombres de l'empire turc est alors tout bonnement subdivisé de nouveau ² entre trois entités nationales nouvelles : la Turquie moderne, la Syrie et l'Irak.

Le traité de Lausanne (24 juillet 1923) entérine le partage de la région. Les revendications kurdes concernant la constitution d'un territoire dans le sud-est de la Turquie, demande formulée lors du traité de Sèvres du 10 août 1920, restent lettres mortes. Depuis, le sentiment national kurde n'a cessé de s'affirmer mais avec une référence territoriale floue et surtout cantonnée au cadre des Etats-nations. Les élites politiques kurdes sont conscientes de leur impossibilité à mettre en place une stratégie nationaliste commune, du fait de leur position de minorité au sein d'Etats centralisés qui demeurent continuellement hostiles à leur combat politique.

2. Un espace kurde fragmenté politiquement

Les principaux partis politiques kurdes, pourtant tous défenseurs de la cause kurde, sont depuis des décennies en concurrence entre eux pour le leadership régional au Kurdistan. Rivaux à l'échelle régionale, ils recherchent des soutiens internationaux qui les placent inévitablement en position antagoniste. Le rapprochement du PDK d'Irak (Parti démocratique du Kurdistan) de Massoud Barzani sur la position d'Ankara demeure ainsi un facteur récurrent de tensions avec les partis kurdes progressistes comme l'UPK (Parti unioniste du Kurdistan de feu Jalal Talabani) et le PKK ³, plus enclins à discuter avec Bagdad ou Téhéran. Ces dissensions ne font que s'aggraver à chaque épisode géopolitique majeur comme

¹ Parmi les principaux dialectes on distingue notamment le kurmandjî (dialecte des Kurdes de Turquie et de Syrie, du Caucase et d'une petite partie de ceux d'Irak et d'Iran) le soranî (dialecte le plus répandu en Irak et Iran) et le zazaî (répandu en Anatolie turque)

² Rappelons que les Kurdes vivaient déjà à cheval sur deux empires rivaux depuis quatre siècles (ottoman et safavide), ancêtres de l'actuelle Turquie et de l'Iran.

³ Le célèbre « Parti des travailleurs du Kurdistan » de Turquie dont le leader, Abdullah Oçalan, est emprisonné depuis 1999, en Turquie.

récemment la crise syrienne, l'offensive de l'organisation Etat islamique en Irak, le référendum pour l'indépendance du Kurdistan d'Irak.

La rivalité entre le PKK et le PDK refait surface lors de la guerre civile syrienne dans les années 2012-2013. Au coude à coude pour administrer les régions kurdes laissées vacantes par le régime de Damas courant 2012, les formations politiques kurdes de Syrie, composées d'une quinzaine de partis, se scindent rapidement. Une ligne pro-PKK représentée sur place par le PYD (Parti de l'union démocratique) émerge. Elle est disposée à négocier avec Damas et son allié iranien mais demeure farouchement anti-turque. À l'inverse, le CNKS (Conseil national kurde de Syrie⁴), coalition de partis hébergés à Erbil et soutenus politiquement et financièrement par le PDK, a longtemps cherché a intégré l'opposition syrienne (la CNS) soutenue pour partie par Ankara, intraitable avec le PKK. L'hégémonie militaire et politique du PYD-PKK en Syrie a cristallisé les tensions inter-kurdes autour des échanges commerciaux à la frontière syro-irakienne, de la place des réfugiés kurdes de Syrie présents au Kurdistan irakien et de l'armement de miliciens kurdes de Syrie par le PDK sur le sol irakien (les « peshmergas Rojava »).

La guerre contre **l'organisation État islamique**, entre 2014 et 2017, demeure un autre exemple flagrant de la division politique kurde. Au Sud du Kurdistan d'Irak, la ligne de front était structurée en huit secteurs militaires de Khanaqin à Sindjar, sur plus de 1 000 km. L'UPK et le PDK se partageaient le contrôle de la ligne de front dans la continuité des territoires que chaque parti politique occupe respectivement : de la frontière syrienne jusqu'au nord-ouest de la province de Kirkouk, le PDK y avait déployé ses forces de sécurité ; du nord-ouest de Kirkouk à l'Iran, l'UPK était à la manœuvre.

Localement, la ligne de front était tenue parfois par des groupes de combattants kurdes issus de formations politiques étrangères proches des deux partis irakiens ⁵ ou encore par le PKK directement, via des groupes affiliés lorsque les populations locales lui sont favorables comme à Sindjar ou Makhmur. Ces deux secteurs demeurent des points de rivalités entre PKK et PDK dans la mesure où le retrait des peshmergas irakiens devant les djihadistes de l'organisation Etat islamique a été rapidement compensé par une stratégie milicienne en faveur du PKK qui, en armant et entrainant les populations locales irakiennes menacées par Daesh, a réussi à s'implanter durablement dans des secteurs traditionnellement dominés par le PDK.

Les Kurdes sont politiquement divisés sur la **scène irakienne** interne entre le PDK d'une part et l'UPK et le mouvement Goran ⁶ d'autre part, mais aussi dans leurs alliances oscillant entre l'Iran et la Turquie. Ils demeurent aussi extrêmement divisés sur le fait même de vouloir négocier ou non avec Bagdad la gestion des « territoires disputés » ⁷ et de tous les dossiers qui en découlent – exploitation et commercialisation du pétrole, question du budget... La tenue d'un référendum sur l'indépendance du Kurdistan, annoncé au printemps 2017 pour septembre de la même année, a divisé encore davantage les partis politiques mais aussi

⁴ Formé à Erbil sous l'impulsion de Massoud Barzani en octobre 2011.

⁵ Le Parti des travailleurs du Kurdistan de Turquie – PKK – dans les zones UPK ; le Parti de la liberté du Kurdistan d'Iran – PAK – dans un secteur du PDK.

⁶ Goran est un mouvement politique d'opposition aux partis traditionnels qui émerge suite à une scission au sein de l'UPK dans la région de Sulaymaniyah en 2009. Il a été dirigé par Nawshirwan Mustapha jusqu'en 2017. Le parti est la troisième force politique au Kurdistan irakien.

⁷ La région autonome kurde d'Irak (RAK) a été reconnue par la Constitution irakienne de 2005 mais une large bande de terre qui court de la Syrie à l'Iran et qui passe par Mossoul et Kirkouk reste en conflit entre Erbil et Bagdad. L'article 140 de la Constitution irakienne prévoyait pourtant en 2005 la mise en place d'un processus de normalisation qui aurait dû prendre fin en décembre 2007 après la tenue d'un référendum sur la gestion de ces territoires et qui aurait permis de choisir entre le rattachement à Erbil ou à Baghdad. Cette zone est multicommunautaire et riche en ressources naturelles.

l'opinion publique, Goran et l'UPK s'inquiétant des risques encourus dans un nouveau rapport de force avec Bagdad.

Les tensions internes liées à la crise économique et à une crise institutionnelle sur la succession du président de la **région autonome kurde d'Irak (RAK)**⁸ s'exacerbent. Elles ont pour conséquence un renforcement de la frontière intra-kurde entre le PDK et l'UPK/Goran dont le tracé correspond à celle de la guerre civile des années 1990. La tenue du référendum (25 octobre 2017) et la victoire du oui à plus de 92 % déclenche la colère de Bagdad et des pays voisins. Le 16 octobre, l'armée irakienne et les milices chiites reprennent aux Kurdes les villes stratégiques de Kirkouk, Jalula et Khanaqin que les troupes de l'UPK quittent sans résistance.

Le rôle de l'Iran, qui a négocié le retrait des peshmergas de l'UPK de la province de Kirkouk et de toute sa ligne de front, apparaît comme essentiel dans ce qu'il convient d'appeler un désastre pour Erbil. Les rivalités intrakurdes sont réapparues au grand jour. Incapables de s'entendre sur une ligne politique commune, les structures partisanes kurdes se sont désolidarisées aux dépens de la défense de leur territoire.

3. Circulations humaines et économies transfrontalières en Irak

Même si politiquement le « Grand Kurdistan » n'existe pas, les échanges culturels ou commerciaux, les circulations incessantes d'ordre familial et les migrations de travail ou bien encore forcées constituent un ensemble relativement ouvert de plus en plus cohérent et intégré. Le Kurdistan d'Irak, première région kurde à accéder à une forme d'autonomie au début des années 1990, joue un rôle important de centralité pour les autres Kurdes des pays voisins qui ont vécu, plus longtemps, l'oppression d'Etats militarisés et centralisés. Malgré la présence de frontières étatiques qui morcèlent l'espace de peuplement kurde, il n'est pas difficile de réaliser, après une simple visite au Kurdistan d'Irak, qu'échanges économiques et interactions sociales entre les quatre parties qui composent le Kurdistan – celle de Syrie (Rojava), de Turquie (Bakur), d'Irak (Baçur) et d'Iran (Rojhalat) – tendent à recréer un espace fortement connecté.

L'existence, depuis 1991, d'une **région autonome en Irak**, *de facto* entre 1991 et 2005, et *de jure* depuis, a créé un « espace refuge » ou de « compensation » pour une partie des Kurdes des pays voisins. Ces migrations transfrontalières aux origines diverses ne présentent pas nécessairement de dénominateur commun. Les migrants sont attirés par la liberté culturelle – comme se retrouver lors des fêtes entre membres d'une même famille dispersée –, par les possibilités d'accès au travail avec la paix et la prospérité retrouvée ⁹ après 2003, mais aussi par les possibilités de se construire une vie meilleure – cas des étudiants iraniens ou syriens – à l'abris des menaces et des exactions – opposants politiques iraniens, turques et syriens ; réfugiés de conflit).

Le Kurdistan d'Irak reste un refuge pour les activistes des partis politiques kurdes interdits dans les pays voisins. Depuis les années 1990, les responsables du PKK sont repliés dans la région montagneuse de Qandil, où des raids de l'armée turque se déroulent régulièrement¹⁰. Plusieurs partis politiques kurdes iraniens, tous interdits en Iran en raison de leurs activités d'opposition au régime des mollahs, organisent leur action depuis le Kurdistan d'Irak. Pour

⁸ Cette crise aboutit à la fermeture du Parlement du Kurdistan à Erbil en 2015.

⁹ Les migrations de travail sont multiformes dans la région. Outre, des travailleurs asiatiques que l'on retrouve ici comme partout dorénavant au Moyen-Orient, on peut citer la forte présence des travailleurs turcs et kurdes de Turquie, des travailleurs kurdes iraniens et kurdes syriens dans une proportion importante en raison du conflit qui perdure en Syrie.

¹⁰ Depuis la mi-juin 2020, une nouvelle opération militaire turque, nommée "Griffes du tigre" a été lancée pour tenter d'éradiquer les bases arrière du mouvement, principale menace d'Ankara.

cela, ils doivent pouvoir faire transiter leurs membres clandestinement par les montagnes. Entre la région de Sulaymaniyah, fief de l'UPK, et le Rojava syrien, la proximité politique rend possible des filières d'acheminement de combattants étrangers (« brigades internationales ») ou kurdes sur le front syrien pour soutenir le projet de confédéralisme démocratique mis en place par le principal parti kurde de Syrie, le PYD, aile syrienne du PKK.

Entre l'Iran et l'Irak, qu'une longue frontière sépare, les Kurdes conservent une réelle proximité, liée à leur histoire, à une langue commune et à des liens familiaux ou tribaux particulièrement forts. Dans ces conditions favorables au maintien de réseaux transnationaux actifs, les flux de circulation d'hommes ou de marchandises se sont toujours maintenus et tendent à se renforcer dès que le contexte politique le permet. Cette dynamique circulatoire transfrontalière est le support d'activités économiques commerciales qui se réalisent pour partie par la voie légale, mais aussi par voie illégale afin de contourner les interdits de la République islamiste d'Iran.

Entre zones kurdes de Turquie et d'Irak, les relations commerciales sont également intenses. Les grossistes kurdes de Turquie et les commerçants importateurs de la Badinan – une région <u>autour</u> de Zakho et Dohuk au Kurdistan d'Irak – profitent de leur proximité linguistique et de l'unique frontière terrestre entre Turquie et Irak pour alimenter l'Irak en produits manufacturés « made in Turkey ». Les liens entre le PDK d'Irak et l'AKP du président Tayep Erdogan reposent pour partie sur les fructueux échanges financiers qui se déroulent à cette frontière, point stratégique pour toute l'économie du nord de l'Irak et du Kurdistan irakien.

4. Des territoires kurdes toujours instables

La fin du régime autoritaire de Saddam Hussein a permis la création d'une entité politique et territoriale viable puisqu'elle remonte à 1991. Le vacillement du régime de Damas a quant à lui libéré les forces autonomistes des Kurdes de Syrie qui depuis 2012 contrôlent un vaste territoire à l'Est de l'Euphrate en coopérant avec les populations locales arabes. Pourtant, les frontières de ces entités devenus autonomes ne sont pas établies *de jure* avec précision et restent donc disputées et convoitées. En fonction des opérations militaires, tant des milices kurdes et de leurs alliés que de leurs ennemis, les contours des « petits Kurdistan-s » sont amenés à fortement évoluer.

En 2014, l'offensive en Irak de l'EI avait radicalement modifié le bras de fer entre Bagdad et Erbil. Jusqu'à la mi-juin 2014, la **région autonome kurde (RAK) administrée** depuis Erbil revendiquait toujours les territoires kurdes – dits « disputés » – au sud de la *Green Line*, ligne de retrait des troupes de l'armée de Saddam Hussein en 1991 qui avait servi de limite sud de la Région fédérale lors de la mise en place de la Constitution de 2005. Le retrait soudain de l'armée irakienne devant l'EI permit aux peshmergas kurdes d'occuper seuls la majeure partie des territoires disputés jusqu'en octobre 2017 et donc de repousser la frontière de la RAK bien plus au sud. Pour la première fois de son histoire, le Kurdistan était économiquement viable, riche des ressources pétrolières de Kirkouk.

La défaite de l'EI a toutefois entraîné le retour en force du pouvoir central qui, avec le soutien des milices chiites, a repris aux Kurdes, suite à la tentative de référendum avorté sur l'indépendance du Kurdistan irakien, l'intégralité des « territoires disputés ». Territorialement parlant, les Kurdes d'Irak ont perdu, à cette occasion, la quasi-intégralité des territoires disputés qu'ils contrôlaient. En quelques jours, la frontière méridionale de la RAK est retournée à la fameuse *Green Line*.

En Syrie, aucun accord d'autonomie n'a été signé entre Damas et les forces arabo-kurdes (FDS ou Forces démocratiques syriennes). C'est la situation de guerre civile qui a permis à cette alliance de contrôler près de 20 % du territoire syrien. Dans ce cas aussi, pas de frontières stables mais des zones tenues par des combattants miliciens derrière des lignes de front. Entre 2013 et 2018, les forces Kurdes puis arabo-kurdes parviennent à élargir leur territoire au dépend des groupes islamistes qui prolifèrent alors en Syrie. C'est pour cette raison que les FDS ont reçu l'appui de la coalition internationale face à l'EI.

Mais victimes d'alliances internationales fragiles, lâchées par les Russes à Afrin – opération de l'armée turque et de ses alliés rebelles syriens nommée « Rameau d'olivier » entre janvier et mars 2018 – puis par les Américains en Djézireh – opération conjointe de la Turquie et de ses supplétifs rebelles syriens nommée « Source de paix » en octobre 2019 –, les FDS doivent reculer à deux reprises face à leur ennemi turc qui n'est pas disposé à laisser une coalition dominée par le PKK s'installer durablement à sa frontière méridionale.

Toujours disputés en Irak et Syrie, les contours des territoires administrés par les Kurdes demeurent instables à moyen terme. En Iran et en Turquie, aucune avancée n'est possible sur la question de l'autonomie kurde compte tenu de l'intransigeance des pouvoirs centraux. Les Kurdistan-s demeureront, dans ces conditions, encore longtemps « introuvables ».